

COMMUNE DU FALGA

4.2. NOTICE EAU POTABLE

1. Organisation et gestion du réseau AEP

✓ Gestion de la ressource en eau

L'alimentation en eau potable du Falga est assurée par le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire, situé à Caraman. Il regroupe 79 communes, réparties sur 8 cantons et situées à l'est de Toulouse.

L'eau potable nécessaire à l'alimentation des usagers du Syndicat est fournie gravitairement par l'Institution Interdépartementale pour l'Aménagement Hydraulique de la Montagne Noire.

✓ Organisation du réseau du Syndicat

Le réseau d'eau potable du Syndicat, exclusivement gravitaire, a été commencé en 1959. Il comprend des ouvrages de distribution dits « Basse Pression » et des canalisations de transport dites « Haute Pression ».

Le réseau primaire, mis en place depuis 1959, est constitué de 62 réservoirs d'une capacité variant de 100 m³ à 2000 m³. La desserte est assurée par le biais de canalisations en fonte et en PVC d'un diamètre compris entre 34 mm et 350 mm.

Le réseau de transport, mis en place à partir de 1971 pour renforcer le premier réseau, est placé directement sous la charge de l'usine de traitement. Il est uniquement destiné au remplissage des réservoirs, 33 sur 62 étant actuellement renforcés. Les conduites sont en acier et en fonte, pour des diamètres de canalisation de 125 mm à 500 mm.

✓ La ressource en eau

▪ Captage :

L'Institution a procédé à la construction, sur la Rivière le Sor, d'un barrage dit « Les Cammazes », créant ainsi une retenue destinée à l'alimentation en eau potable d'un vaste ensemble de communes réparties dans les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne et du Tarn. La presque totalité de l'eau est prélevée sur les ouvrages de l'institution à Saint Félix de Lauragais.

▪ Traitement :

Les eaux sont traitées et stérilisées à l'ozone à l'usine de traitement de Picotalen pour être acheminées par un réseau de canalisations formant une rocade triangulaire dont les côtés réunissent Saint-Ferréol, Saint Félix de Lauragais et Puylaurens. Ce réseau est en service depuis 1958.

▪ Stockage et adduction:

L'eau potable distribuée sur le territoire communal provient du réservoir du « Falga », situé sur la commune de Saint Félix Lauragais.

La capacité de cet ouvrage est de 150 m³ pour une cote altimétrique du niveau de trop-plein de 304.95 mètres NGF.

▪ Distribution:

La canalisation principale, en provenance du réservoir de Fourches, est située à l'ouest de la commune, le long de la RD 59 en diamètre 250 mm.

Une autre canalisation principale vient de la commune de Saint Félix (réservoir du Falga) jusqu'au lieu-dit Roquefort en diamètre 125 mm, où elle passe en 60 mm.

Le bourg (Mairie, salle des fêtes) est desservi par plusieurs canalisations, toutes situées le long des voies, dont les plus importantes sont en diamètre 60 mm.

Les habitations situées en zone rurale sont desservies à partir de conduites de petits diamètres (40 à 63 mm) raccordées sur les canalisations principales.

✓ **Consommation et perspectives du syndicat**

La consommation d'eau potable s'élève à 9255 m³ en 2005 pour 37 abonnés facturés, ce qui représente environ 250 m³ par an et par abonnement.

Il n'y a pas de projet de prévus par le syndicat sur le réseau d'eau du Falga pour le moment. Les éventuels renforcements ou extensions seront à étudier dans le cadre du projet de développement urbain.

2. Capacité des réseaux sur les zones constructibles

✓ **Le Bourg**

Le bourg est alimenté par deux canalisations

- une sous la RD 18c qui se prolonge sous la voie communale de diamètre 53/63 mm
- l'autre sous la RD 20 en 63 mm puis en 40 mm au niveau d'En Pinard.

Le secteur bénéficie donc d'un réseau de capacité suffisante qui permettra de desservir sans contrainte les nouvelles habitations susceptibles d'y être implantées.

✓ **Le secteur d'En Malaise**

Le secteur d'En Malaise est alimenté par deux canalisations

- une canalisation en 250 mm sous la RD 59
- une canalisation qui alimente les constructions sous la RD 18c, en 80 mm au niveau de la zone de développement communale et qui passe ensuite en 63 mm au niveau des habitations existantes.

Le secteur bénéficie donc d'un réseau de capacité suffisante qui permettra de desservir sans contrainte les nouvelles habitations susceptibles d'y être implantées.

3. Lutte contre les incendies sur la commune

Le centre de secours de Revel assure la défense incendie de la commune du Falga. En 2004, 3 points de défense incendie ont été recensés sur le territoire communal :

- Un poteau incendie sur la RD59 au niveau du lieu-dit En Malaise
- Un poteau incendie au lieu-dit Roquefort
- Une réserve d'eau au niveau de la Mairie

Les contrôles effectués révèlent une insuffisance sur la borne du lieu-dit Roquefort, les autres semblent conformes. Par ailleurs, une autre borne située sur la commune de Saint Félix, couvre une partie du territoire du Falga. Elle est également conforme.

La zone de développement d'En Malaise ne bénéficie pas d'une défense incendie suffisante pour mener à bien l'opération d'ensemble envisagée par la commune. Néanmoins, la pose d'une nouvelle borne, au niveau du carrefour RD 18c/RD 59, pourrait être envisagée et permettrait de couvrir l'ensemble du secteur de développement sur Le Falga, mais aussi les constructions existantes sur la commune du Vaux, de l'autre côté de la RD 18c.